

The logo for IRSN, consisting of the letters 'IRSN' in a bold, sans-serif font. The 'I', 'R', and 'S' are red, while the 'N' is blue.

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

*Faire avancer la sûreté nucléaire*

# Evolution 2014 du système SISERI

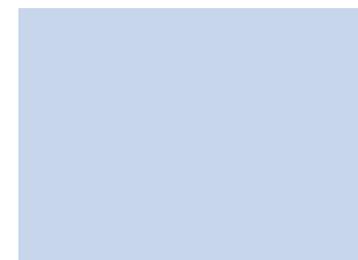
## *Premier retour d'expérience*

Pascale SCANFF

[pascale.scanff@irsn.fr](mailto:pascale.scanff@irsn.fr)

Neuvièmes rencontres des PCR

Issy-les-Moulineaux - 13 et 14 novembre 2014



## SISERI 2014 : une évolution du système d'information

- Pour s'adapter aux nouvelles exigences fixées par l'arrêté du 17 juillet 2013 relatif à la carte de suivi médical et au suivi dosimétrique des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants
  - Prise en compte de tous les types de surveillance dosimétrique prévus au titre du CT et la déclinaison des modalités de mise en œuvre ;
  - Consolidation du rôle de SISERI dans le dispositif de suivi des expositions des travailleurs et de son caractère opérationnel en tant que :
    - Registre national dosimétrique des travailleurs exposés
    - Support à l'établissement de statistiques nationales d'exposition des travailleurs compte-tenu de leurs activités, métiers, statut d'emploi...(R.4451-128 du CDT)
  - Dématérialisation des échanges entre SISERI et l'ensemble des acteurs.

## SISERI 2014 : une évolution du système d'information

- Pour s'adapter aux nouvelles exigences fixées par l'arrêté du 17 juillet 2013 relatif à la carte de suivi médical et au suivi dosimétrique des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants

⇒ De nouvelles fonctionnalités pour :

- permettre à l'employeur de renseigner dans SISERI les informations relatives aux travailleurs exposés conformément à l'article 7 de l'arrêté;
- assurer une gestion dématérialisée de la carte de suivi médical dans SISERI;
- consolider les données « non dosimétriques » enregistrées dans SISERI
- fluidifier les échanges entre tous les acteurs du suivi dosimétrique des travailleurs

# SISERI 2014 : 3 évolutions fonctionnelles majeures

- 1- La création d'un nouveau profil d'utilisateur : le « correspondant SISERI de l'employeur (CSE) », disposant des fonctionnalités pour l'envoi et la consultation des informations « administratives » requises à l'article 7 de l'arrêté

## SISERI 2005

Acteurs	Données dosimétriques			
	Envoi		Consultation	
(CSE)				
PCR		oui		oui
MDT		non		oui
OA		oui		non

CSE = correspondant SISERI de l'employeur  
 OA = Organisme de dosimétrie

## SISERI 2014

Acteurs	Données administratives « Article 7 »		Données dosimétriques	
	Envoi	Consultation	Envoi	Consultation
<b>NEW!</b> Employeur (CSE)	oui	oui	non	non
PCR	non	oui	oui	oui
MDT	oui	oui	non	oui
OA	non	non	oui	non

# SISERI 2014 : 3 évolutions fonctionnelles majeures

## 2- La gestion de la carte de suivi médical dans SISERI

- Sur la base des informations renseignées par le CSE, SISERI met à disposition du MDT la carte de suivi médical pré-remplie
- Le MDT complète avec la date du dernier examen et l'absence de contre-indications à effectuer des travaux sous RI
- Le MDT peut imprimer la carte, signer, apposer son cachet et remettre la carte au travailleur

**CARTE INDIVIDUELLE DE SUIVI MEDICAL**  
Imprimée depuis SISERI

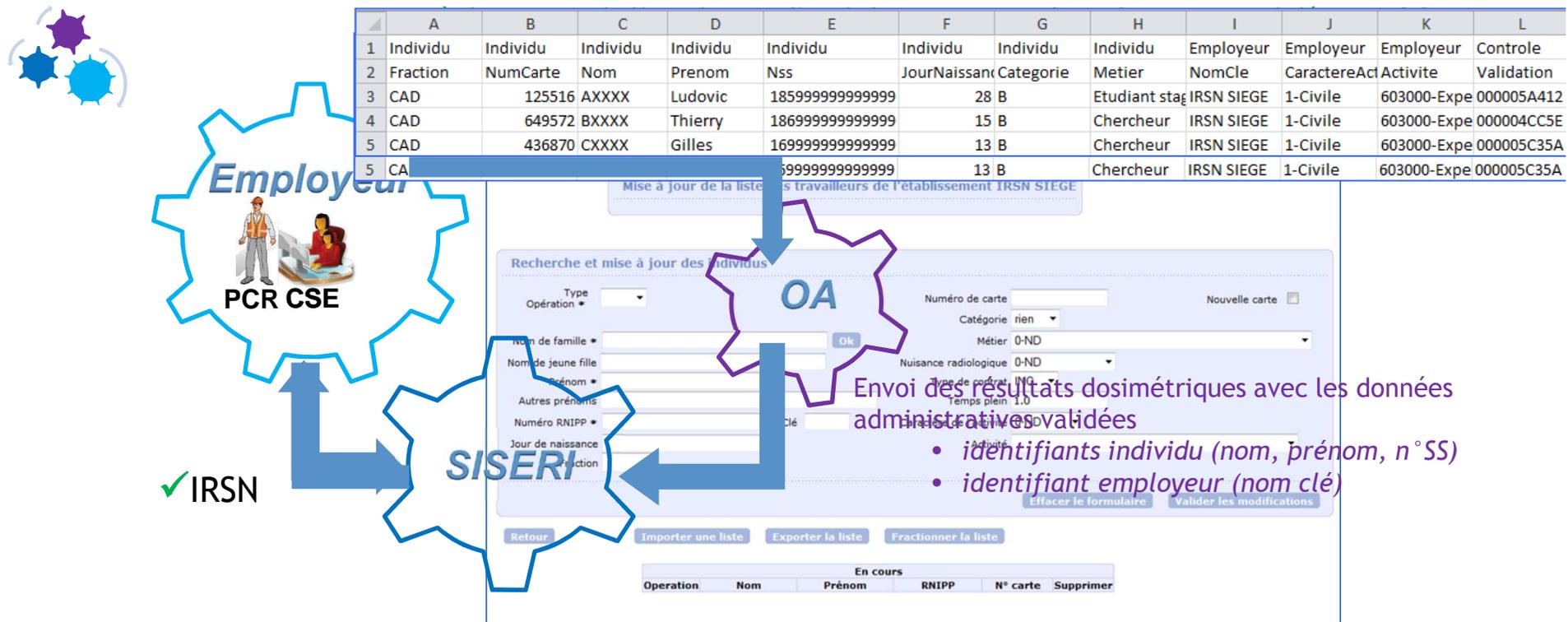
**NEW!**

<p><b>Instructions - informations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conformément aux dispositions réglementaires, la carte de suivi médical est remise par le médecin du travail à chaque travailleur de catégorie A ou B, lors de l'examen médical préalable à l'affectation d'un travailleur à des travaux l'exposant à des rayonnements ionisants;</li> <li>• A chaque examen médical, le médecin du travail remet au travailleur une mise à jour de la carte établie sur la base des informations enregistrées dans SISERI;</li> <li>• Les données figurant sur cette carte font l'objet d'un traitement informatisé dans SISERI, conforme à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. L'IRSN a été autorisé par le décret n° 2004-1489 du 30 décembre 2004 à utiliser le n° d'enregistrement au répertoire national d'identification des personnes physiques dans un traitement automatisé de données à caractère personnel relatives à la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants.</li> <li>• Infos: IRSN/SISERI - BP 17-92262 Fontenay aux Roses - siseri@irsn.fr</li> </ul>	<p>Numéro de carte : XXXX</p> <p style="text-align: center;"><b>CARTE INDIVIDUELLE DE SUIVI MEDICAL</b></p> <p style="text-align: center;"><b>DU TRAVAILLEUR EXPOSE AUX RAYONNEMENTS IONISANTS</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Catégorie A</b></p> <p style="text-align: center;"> <small>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ</small> <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <small>MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'ÉCONOMIE DE LA PROMOTION PROFSSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL</small></p> <p style="text-align: right;">Éditée le: XX/XX/XXXX</p>
<p><b>Travailleur</b></p> <p>Nom : Prénom : Sexe : Date de naissance : N° SS : Métier :</p> <p><b>Employeur</b></p> <p>Nom ou raison sociale de l'employeur:  Etablissement de rattachement (nom SISERI):  SIRET de rattachement: Adresse :</p>	<p><b>Suivi médical</b></p> <p>Date : XX/XX/XXXX (N) Contre-indication : <input type="checkbox"/> Observations :</p> <p>Précédents suivis XX/XX/XXXX (N-1) XX/XX/XXXX (N-2) XX/XX/XXXX (N-3) XX/XX/XXXX (N-4)</p> <p><b>Médecin du travail</b></p> <p>Nom : Prénom : Adresse :  Signature :</p>

# SISERI 2014 : 3 évolutions fonctionnelles majeures

## 3 - Mise en place des fonctionnalités permettant le partage des informations déclarées par l'employeur, par tous les acteurs de la mise en place du suivi dosimétrique du travailleur

- Les informations administratives déclarées par l'employeur (via le CSE) dans SISERI ont vocation à être considérées comme les informations de référence pour la mise en œuvre du suivi dosimétrique du travailleur



# Et aussi des évolutions permettant de faciliter l'utilisation au quotidien

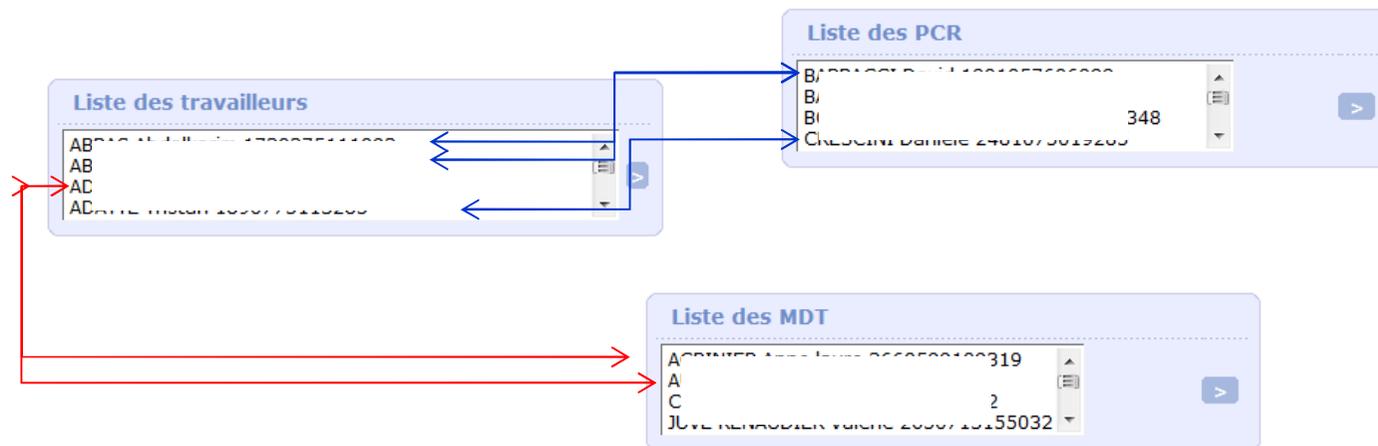
## 1- Dématérialisation des protocoles d'accès

- Dématérialisation de la procédure de signature du protocole d'accès à SISERI via l'application PASS (accessible depuis le site web SISERI)
  - Nouveaux protocoles
  - Protocoles à modifier/renouveler



## 2- De nouvelles fonctionnalités pour les utilisateurs (→ REX utilisateur)

- par exemple, la possibilité d'organiser sa liste de travailleur et les consultations des données dosimétriques par les PCR et MDT, selon des sous-listes prédéfinies



# Quid depuis la mise en production de SISERI 2014 ?

## Une mise en production en 2 temps avant l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2014

- Février et mars 2014 : mise en production des nouvelles fonctionnalités de SISERI puis de l'application PASS

## Quelques chiffres suite à la mise en production de SISERI 2014

- Progression du nombre des protocoles d'accès à SISERI



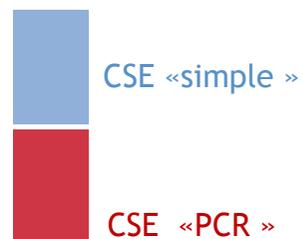
- Protocoles traités par l'IRSN depuis mars



# Quid depuis la mise en production de SISERI 2014 ?

## ■ Quelques chiffres suite à la mise en production de SISERI 2014

- 3 000 CSE nommés



- Des mises à jour des informations travailleurs
  - Plus de 6 000 fichiers reçus, correspondant à plus de 110 000 lignes de modification
- Une très forte sollicitation de l'équipe : en moyenne 60 appels/ jour, très nombreux mails

# 1<sup>er</sup> retour d'expérience depuis la mise en production de SISERI 2014

## Globalement...

- Entrée dans le nouveau dispositif / prise en main des nouvelles fonctionnalités, essentiellement par ceux qui connaissaient déjà SISERI (20 % des protocoles existant ont été modifiés)
- Phase d'appropriation des nouvelles fonctionnalités nécessaire mais utilisateurs satisfaits une fois cette appropriation effectuée
- Des améliorations dans l'ergonomie d'utilisation ont émergé ou ont été suggérées... autant de pistes d'évolutions possibles ou pas, compte-tenu des contraintes techniques et financières, qui seront étudiées dans les mois à venir

## Le REX du point de vue du gestionnaire IRSN

- A la mise en service, difficultés techniques qui ont nécessité des aménagements et quelques évolutions informatiques
- Augmentation de la charge de travail due à ces dysfonctionnements et aux sollicitations très nombreuses ⇒ saturation du centre d'appel et un empilement des mails...
- Accompagnement utilisateur sous-dimensionné pour ce qui relève de l'accompagnement sur l'outil mais aussi sur la réglementation
- Informations disponibles en ligne mais peu utilisées ⇒ ↗ sollicitations

# Le REX du point de vue des utilisateurs (1)

→ *Vision IRSN au travers des nombreux échanges avec les utilisateurs = CSE, PCR et MDT*

## ■ Difficultés identifiées selon 3 axes : réglementaire, organisationnel et pratique

### ■ Réglementation :

- Méconnaissance de textes / obligations réglementaires : *où trouver l'info, que dois-je faire?*
- Méconnaissance de SISERI (*ceux qui ne savent pas ce que c'est et ceux qui ne l'ont jamais utilisé bien qu'ayant des droits*)

» **Consulter en détail le site web SISERI**

### ■ Interprétation de l'arrêté

**Art. 30.** – Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les employeurs mettent à jour les informations, mentionnées à l'article 7, relatives aux travailleurs exposés bénéficiant d'un suivi radiologique.

- » **Ne pas confondre déclaration des travailleurs et mise à jour des données administratives, action du CSE pour initialiser...**

# Procédure pas à pas à suivre par le CSE pour initialiser la visibilité des données administratives par le MDT et le PCR



## Mémento du CSE débutant sur SISERI

17 mars 2014

Ce document présente une procédure « pas à pas » à appliquer par le CSE pour mettre à jour la liste des travailleurs et déclencher la visibilité de cette liste par le PCR et le MDT. Toutes les actions indiquées ci-dessous doivent être successivement réalisées.

*Pour rappel, ce n'est qu'à l'issue des opérations du CSE décrites ci-dessous que le PCR pourra visualiser et télécharger la liste des travailleurs en vue de diffuser les informations vers les laboratoires ou les exploitants, pour la mise en œuvre du suivi dosimétrique. Ces opérations sont également nécessaires pour que le médecin ait accès au module de validation de la carte de suivi médical des travailleurs.*

<http://www.irsn.fr/siseri> > Accès SISERI > Utilisation CSE >

## Le REX du point de vue des utilisateurs (2)

- Organisation interne de l'employeur:
  - Qu'est-ce qu'un CSE ? Qui peut/doit être CSE ?
- Utilisation de SISERI : les 10 questions les plus posées concernent
  - Signature des protocoles d'accès via PASS
  - Certificat numérique sécurisant l'accès aux données
  - Visibilité des données « administratives » par les PCR ou les MDT
    - » *Consulter en détail le site web SISERI*
    - » *FAQ à venir*
    - » *Didacticiels pour PASS, utilisation par le CSE... à venir?*



## L'équipe du back-office SISERI

Danièle CRESCINI  
Bruno COSENZA  
Marie Aline MISIURNY  
Laurence PELUCHON  
Hervé ROY

<http://www.irsn.fr/siseri> - Tel : 01 58 35 84 04 - mail : [siseri@irsn.fr](mailto:siseri@irsn.fr)

IRSN - Unité de suivi et d'analyse des expositions professionnelles

BP 17

92 262 Fontenay aux Roses